

REPUBLIQUE DU SENEGAL

\*\*\*\*\*

UNIVERSITÉ CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



**INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR D'ÉDUCATION  
POPULAIRE ET DU SPORT**

**GESTION DES INFRASTRUCTURES  
SPORTIVES : L'EXEMPLE DU STADE DE  
L'UNIVERSITE**

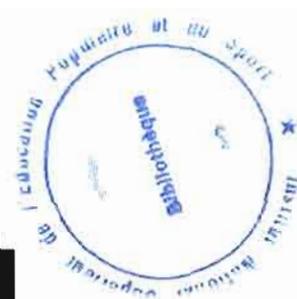
**Monographie pour l'obtention du Certificat  
d'Aptitude à l'Inspectorat de l'Education  
Populaire de la Jeunesse et des Sports  
(C.A.I.E.P.J.S)**

*Présenté par Monsieur Amadou Moctar NDIOUCK*

*10<sup>ème</sup> Promotion*

M003-20

**Année Universitaire : 2002 – 2003**



# DEDICACES

- *A feu Serigne DAME, mon regretté père et ma mère Seynabou NDIOUCK, pour l'Éducation qu'ils nous ont donnée*
- *A ma femme Astou SARR et à Cheikh Ahmed Tidiane, notre fils*
- *A mon frère et ami Semou SOW*
- *A toute ma famille à Thiès*
- *A toute la famille scolaire du lycée Ameth FALL de Saint Louis*
- *A mes chers collègues Assane Kane DIALLO et Bassoussé DIABY*
- *A tous mes camarades de la 10<sup>ème</sup> promotion des Inspecteurs de l'Éducation Populaire de la jeunesse et des Sports.*

*Je dédie ce travail*

# REMERCIEMENTS

- *Je saisis cette occasion pour adresser mes remerciements les plus sincères à Monsieur Abdoul Wahib KANE, professeur à l'INSEPS pour l'enseignement de qualité qu'il n'a cessé de nous apporter depuis notre formation de professeur d'EPS. Après nous avoir inspiré sur ce sujet, son soutien ne nous a jamais fait défaut.*
- *Je remercie chaleureusement notre collègue Garang Coulibaly, ce travail s'est fait sous son encadrement, son dynamisme et son expérience constituent pour nous une grande motivation.*
- *Monsieur Youssou Camara et Philippe Bareto du Bureau du Sport de l'Université, soyez remerciés pour la disponibilité, l'ouverture et les encouragements que vous nous avez apportés.*
- *Mes remerciements vont à l'endroit de Monsieur LY du domaine, Monsieur Koné du stade et à tous les sportifs du stade*
- *Merci à l'ensemble des professeurs de l'INSEPS. Une pensée à feu madame NDIAYE, arrachée à notre affection. L'INSEPS fidèle à sa tradition de rigueur, nous a encore une fois valu beaucoup de satisfactions.*

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b>	<b>1</b>
<b>CHAPITRE PREMIER : LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES AU SENEGAL</b>	<b>5</b>
<b>A- Historique des infrastructures sportives au Sénégal</b>	<b>5</b>
<b>B- La politique infrastructurale au Sénégal</b>	<b>7</b>
<b>C- Statut et classification des infrastructures sportives</b>	<b>11</b>
1- Statut	11
2- Classification	11
<b>D- Administration et gestion des infrastructures</b>	<b>13</b>
1- Ressources humaines et financières	13
2- Maintenance et entretien des infrastructures	16
3- Sécurité des infrastructures	16
4- L'animation des infrastructures sportives	17
<b>CHAPITRE II- METHODOLOGIE</b>	<b>18</b>
<b>CHAPITRE III : ETUDE DE LA GESTION DU STADE DE L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP</b>	<b>20</b>
<b>A- Les infrastructures sportives à l'Université</b>	<b>20</b>
<b>B- Présentation du stade de l'UCAD</b>	<b>22</b>
<b>C- Statut du stade</b>	<b>23</b>
<b>D- Gestion du stade de l'UCAD</b>	<b>24</b>
1- Les Ressources humaines et financières	24
2- Entretien du stade	25
3- Sécurité du stade	26
4- L'animation du stade	26
<b>E-Analyse de la fréquentation du stade de l'UCAD</b>	<b>27</b>
1- Résultats de l'entretien	29
2- Résultats de l'enquête	30
<b>CHAPITRE IV : PROPOSITIONS</b>	<b>37</b>
<b>CONCLUSION</b>	<b>39</b>
<b>DOCUMENTS DE REFERENCES</b>	<b>41</b>
<b>ANNEXES</b>	

## INTRODUCTION

Le sport, phénomène social total, n'épargne aucun secteur ni aucune couche de la vie des temps modernes. Même s'il est trop catégorique d'affirmer que tout le monde s'intéresse au sport, on peut accepter sans conteste que le phénomène sportif ne laisse personne indifférente. En effet, les manifestations sportives telles que la coupe du monde de football, les rallyes, les combats de lutte ... mobilisent des millions de personnes.

Quelques soient les orientations et inspirations d'ordre politique ou idéologique, le sport demeure une préoccupation majeure de nos états. Qu'il s'agit des pouvoirs publics, des organisations syndicales ou culturelles, sa prise en charge en tant que pratiques, spectacle ou système de valeurs, est devenue une réalité tangible.

Au Sénégal, le sport, de la période coloniale à nos jours, a toujours été au coeur des préoccupations des pouvoirs publics. Ayant admis les principes généraux de la charte olympique, le Sénégal s'est librement engagé dans le mouvement sportif international, dès son accession à la souveraineté internationale

Ainsi souscrivant pleinement à la charte internationale de l'éducation physique et du sport, le Sénégal a décliné clairement son option de prendre en charge le sport à tous les niveaux. A cet effet la charte du sport voit le jour en 1984. A la lumière de cette loi qui organise la pratique du sport sur toute l'étendue du territoire nationale, on peut retenir que, le sport repose essentiellement sur :

- ✓ les ressources humaines en terme d'encadreurs et de pratiquantes
- ✓ les infrastructures ou équipements sportifs

Notre attention sera beaucoup plus retenue par ce dernier pilier qui nous paraît fondamental et nécessaire à toute pratique sportive. On peut manquer de tout en faisant du sport, quelque soit le niveau, sauf les infrastructures.

Toute politique sportive qui s'aventurerait à ignorer les infrastructures deviendrait aléatoire pour ne pas dire qu'elle vouée à l'échec. C'est dire toute la dimension des infrastructures dans le sport en tant que facteur de pratique mais aussi de performance.

Même si le sport plus que la politique ou encore l'économie, a fait connaître et surtout respecter le Sénégal sur la scène internationale, sa pratique ne repose pas à priori sur des infrastructures en quantité et en qualité. Si l'on considère les résultats au football, au basket ou encore en athlétisme, pour ne citer que ces disciplines, il est évident que l'écart entre les performances atteintes et la réalité des infrastructures est tel qu'on devrait expliquer plutôt les performances par la qualité des ressources humaines. Le football à travers les résultats de la coupe du monde 2002 a hissé notre pays parmi les meilleurs du monde ; alors que sur le plan de la dotation en infrastructures modernes et en quantité, c'est le désastre. On peut retenir ainsi que l'importance des infrastructures est telle que, leur existence en quantité et en qualité, permettrait des résultats meilleurs.

Pour aborder les infrastructures, nous avons choisi d'étudier la gestion du stade de l'université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD), pour plusieurs raisons :

- ✓ ayant fréquenté le stade de l'université pendant longtemps en tant que étudiant résident au campus, et en tant que entraîneur dans la section handball du Dakar Université Club (D.U.C), on a été confronté aux problèmes du stade.
- ✓ dans notre expérience d'enseignant d'EPS (éducation physique et sportive), on s'est souvent confronté à l'épineux problème des infrastructures. Notre action de formation a largement souffert de la déficience des infrastructures dans les établissements scolaires. On a été amené souvent à se demander : que seraient nos résultats parfois très bons, si l'on avait des infrastructures sportives adéquates ?

- ✓ compte tenu de la place de plus en plus prépondérante que l'on accorde au sport, il est devenu plus qu'une nécessité d'agir sur tous les facteurs qui influent les performances sportives. S'il s'avère que jusqu'ici, nous devons essentiellement nos résultats sportifs à notre potentiel humain, il est tant d'agir sur les autres facteurs de performance, y compris les infrastructures, si tenté que l'on veut améliorer les résultats.
- ✓ Nous avons enfin, choisi de traiter le sujet sur le stade de l'UCAD, pour apporter notre modeste contribution au développement du sport à l'université. Le développement du sport au Sénégal, pensons-nous, passe aussi par le développement du sport à l'université.

La réalisation des infrastructures qui est une modalité importante mettant en œuvre la politique sportive, est généralement un investissement lourd, difficilement supportable par l'économie de nos pays en développement. Dans ce contexte, cela pose encore une fois la problématique du paradoxe entre la forte demande sociale et les moyens limités de l'Etat.

Ainsi, importe-t-il qu'une fois des sacrifices consentis que la question de la mise à disposition soit prise avec toute la rigueur et le professionnalisme exigés.

La problématique de la gestion des infrastructures sportives est une réalité récurrente dans notre pays : Plusieurs fois, on a eu à constater qu'une infrastructure difficilement acquise se détériore en un temps record. Une fois une infrastructure réalisée, sa gestion, la meilleure possible, pour la pérenniser et en assurer une utilisation optimale, est d'une importante capitale. En fait, elle consiste à organiser son exploitation, son entretien et sa sécurité de façon efficace.

Justement, la gestion des infrastructures interpelle tous les utilisateurs : les structures scolaires, universitaires et associatives, les particuliers et en tant que service public, les pouvoirs publics c'est-à-dire l'état les collectivités.

Le Ministre d'Etat, ministre des sports nouvellement nommé, entend en faire un de ses domaines prioritaires d'intervention.

Notre étude répond à cette préoccupation et se propose d'aborder la question à partir d'un exemple concret, celui du stade de l'U.C.A.D.

Le stade de l'UCAD construit depuis la période coloniale avec l'université est sollicité par un public varié venant de l'université, des quartiers environnants et aussi d'ailleurs. Après des dizaines d'années d'utilisation sans répit, le stade se trouve confronté à de nouvelles réalités.

- La demande à l'intérieur comme à l'extérieur a fortement augmenté.
- Les équipements qui ne sont pas obsolètes, sont dans un état de dégradation avancée.
- L'absence d'éclairage limite l'utilisation du stade au matin et à l'après midi.

Nous cherchons à travers ce travail de visiter la gestion du stade de l'UCAD en partant de la question suivante : comment est géré le stade ?

Dans une première partie, nous aborderons les infrastructures sportives au Sénégal, dans leurs généralités. La deuxième partie consacrera l'étude de la gestion du stade avant de terminer sur les propositions préconisées.

# CHAPITRE PREMIER : LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES AU SENEGAL

## A- Historique des infrastructures sportives au Sénégal

Les infrastructures sportives malgré leurs coûts exorbitants, ont été très tôt intégrées dans les différents plans de développement élaborés par les pouvoirs publics au Sénégal.

Déjà bien avant les indépendances, il faut reconnaître que le Sénégal, de par sa position géo-politique, a bénéficié pendant la période coloniale d'infrastructures sportives assez fonctionnelles. On peut citer dans ce cadre le stade Wiltord de Saint-Louis, le stade fédéral de Dakar, l'hippodrome à Rufisque ou encore le stade communal de Tambacounda.

Dès l'accession de notre pays à la souveraineté nationale et internationale, la prise en compte des besoins et aspirations de la jeunesse s'est traduite par la mise en place d'un département chargé de l'Education populaire de la Jeunesse et des sports. Ce département entreprend un vaste programme de construction d'infrastructures sportives et socio-éducatives. A cet effet, le décret 79-1089 du 28 décembre 1979 portant organisation du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports attribuait à celui-ci.

- L'élaboration de tous les dossiers techniques, de plans et de projets d'infrastructures sportives et socio-éducatives en liaison avec les organismes agréés et les services du ministère de l'urbanisme et de l'habitat.
- Le contrôle de l'exécution du budget, le contrôle de l'entretien des immeubles et installations sportives et socio-éducatives.

Cependant, de façon générale, on peut retenir après les indépendances, deux grandes périodes dans la mise en place des infrastructures sportives au Sénégal :

celle allant jusqu'à l'apparition de la loi 84-59 du 23 Mai 1984 portant charte du sport et celle qui est postérieure à la loi.

Pendant la première période, même si les grandes ambitions du département de la jeunesse et des sports n'ont pas été réalisées entièrement, presque toutes les capitales régionales du pays sont dotées au moins d'un stade omnisport. Ainsi les infrastructures sportives suivantes ont été réalisées :

- Stade Lamine Guèye à Kaolack en 1974, 1.000 places à 230 Millions
- Stade Idy Manel Fall à Diourbel en 1976, 1.000 places à 350 Millions
- Stade Lat Dior à Thiès en 1979, avec 5.000 places à 900 Millions
- Stade Alboury Ndiaye en 1984 avec 1.000 places à 550 Millions.
- Stade Aline Sitoé Diatta à Ziguinchor en 1985, 1.500 places, 800 Millions.

Ainsi, à la fin du VI<sup>e</sup> plan de développement, à l'exception de Tambacounda et plus tard Fatick et Kolda érigées en régions, toutes les capitales régionales abritaient déjà des complexes sportifs qui permettaient aux populations de s'adonner à la pratique d'un certain nombre de disciplines sportives :

- l'athlétisme ;
- le basket-ball ;
- le volley-ball ;
- le football et le rugby.

La deuxième période a coïncidé avec la politique d'ajustement économique avec ses rigueurs et contraintes. La rationalisation des choix budgétaires marginalisait à priori certains secteurs, tels que Jeunesse et sports, jugés « improductifs ».

Ainsi, le ministère s'était résolument tourné vers les réalisations de stades départementaux, d'installations sommaires dans les quartiers et milieux ruraux. La collaboration avec les collectivités locales a permis de réaliser dans neuf (9) départements des stades. Toujours dans l'ordre de ce processus, on peut citer le

programme des milles (1.000) terrains de jeu qui permettrait aux populations d'acquérir des terrains sommaires pour leur pratique sportive. Par ailleurs, cela permettait aussi au ministre des sports de sauvegarder les terrains qui lui étaient déjà affectés.

Par la suite, avec la coopération française, un programme important a réalisé des terrains multi-fonctionnels à travers tout le pays dans le cadre du projet F.A.C. La dernière grande réalisation, en matière d'infrastructure sportive est la somptueuse piscine olympique, en l'an 2002, qui est un vieux projet, entre autres. Donc sur la liste des infrastructures à réaliser, il y a, comme le Ministre d'Etat, ministre des sports l'a bien annoncé :

- La salle des sports
- L'arène nationale de lutte
- L'Hypodrome national

En somme, malgré les difficultés de toutes sortes, le Sénégal a consenti des efforts considérables pour se doter d'un capital important en matière d'infrastructures sportives.

### **B- La politique infrastructurelle au Sénégal**

La politique on plutôt les politiques infrastructurelles mettent en œuvre un cadre de référence théorique constitué par un plan ou un programme, au Sénégal comme on a eu à le voir précédemment, les infrastructures sportives datent bien d'avant l'indépendance. Jusque là, les constructions et aménagements ne se réfèrent pas surtout à un plan ou programme, objet d'une politique. Ainsi, repondraient-ils à un besoin ponctuel et précis ou immédiat. C'est le cas du stade Demba Diop lors des jeux de l'amitié en 1963 à Dakar.

La première référence en la matière est le décret 79-1089 du 28 Décembre 1979 portant organisation du secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports.

Par la suite, et de façon beaucoup plus déterminante, la loi 84-59 portant charte du sport, à travers un certain nombre de dispositions, donne ainsi une réalité saisissable à la politique infrastructurale au Sénégal. Il reconnaît ainsi certains principes :

- **Le principe de la démocratisation**

« Le droit à l'Education Physique et au sport est reconnu à tout sénégalais. L'activité sportive doit être ouverte, avec égalité de chance à tous les sénégalais, sans discrimination aucune.

Il revient à l'Etat et aux collectivités publiques et privées, dans la limite de leurs moyens, de donner à chaque sénégalais la possibilité de pratiquer l'activité sportive de son choix, au niveau où sa volonté et ses capacités personnelles lui permettent d'accéder ».

- **Le principe de la pluridisciplinarité**

« Toutes les disciplines sportives doivent être promues en vue de permettre à chaque citoyen d'opérer un choix et de s'adonner à la pratique du sport de sa convenance ; la seule limite ici réside dans les goûts, les penchants et inclinaisons du pratiquant. »

- **Le principe et de la décentralisation**

« Afin d'être accessible à la plus grande masse possible de populations, la pratique de l'Education physique et du sport doit être décentralisée. Les structures et institutions mises en places par la réforme territoriale et locale doivent permettre d'organiser le sport sur toute l'étendue du pays. »

Les principes sont complétés par les articles suivants :

**Article 2** : « L'Etat et les collectivités publiques et privées créent les conditions préalables et les institutions qui garantissent la pratique sportive amateur, pluridisciplinaire et démocratisée... »

**Article 23 :** « L'Etat et les collectivités publiques, les sociétés et entreprises locales créent les infrastructures susceptibles de favoriser tant la pratique de l'Education physique et du sport de masse, que l'organisation de la haute compétition sportive. »

**Article 24 :** « Le Ministre chargé des sports établit, conjointement avec les collectivités publiques, un programme de construction et l'aménagement d'installations sportives visant à :

- aménager des aires de jeux à usage multiple et un grand nombre, en milieu rural et en milieu urbain.
- doter chaque région d'au moins un complexe sportif moderne.
- construire un ou plusieurs stades nationaux à caractère olympique. »

**Article 25 :** « Toute nouvelle construction d'établissement d'éducation, d'enseignement ou de formation doit comporter les équipements et installations indispensables à l'enseignement de l'éducation physique et sportive. »

**Article 26 :** « Toute nouvelle construction de grands ensembles d'habitation doit comporter des équipements collectifs de sports et de loisirs accessibles au plus grand nombre.

Tout projet de construction et d'aménagement d'installations sportives est soumis à l'approbation du ministre chargé des sports.

La délivrance du permis de construire sera refusée par l'autorité compétente pour tout projet de construction qui ne serait pas conforme aux dispositions édictées ci-dessus. »

**Article 27 :** « Le ministre chargé des sports veille à l'entretien et à la gestion des installations sportives publiques. »

Ces dispositions posent clairement les jalons d'une politique de dotation en infrastructures sportives destinées à assurer à tous les sénégalais, où qu'il se

trouvent, sur toute l'étendue du territoire, quelque soit leur niveau de pratique, leur discipline et leur aptitude, la possibilité de s'adonner à la pratique sportive. Ainsi le ministre chargé des sports, en collaboration avec les collectivités publiques et privées, s'appuie sur cet attelage pour reposer un ambitieux programme de réalisation d'infrastructures sportives. Ainsi les différents ministres qui se sont succédés à la tête de ce département, ont pris en charge cette question plus ou moins selon leur sensibilité, selon leur vision propre.

Le nouveau ministre d'Etat, ministre des sports, Monsieur Youssoupha Ndiaye, pour sa part, entend faire des infrastructures sportives l'un des leviers majeurs sinon le plus essentiel de son action.

Au demeurant, le Sénégal a véritablement consenti des efforts importants permettant de réaliser des infrastructures qui ont nécessité la mobilisation des gros moyens financiers.

L'objet fixé au départ était de réaliser une pyramide dont la base est constituée par les stades régionaux et départementaux et le sommet composé par les stades nationaux. Au décompte, on se retrouve à présent avec une douzaine de stades de bon niveau, et dernièrement une piscine olympique très moderne. A côté de cela on peut noter l'existence d'un réseau d'infrastructures sportives scolaires au sein des établissements scolaires et universitaires, permettant ainsi aux élèves et étudiants de s'adonner à la pratique sportive.

En somme, bien que le projet de construction de l'hippodrome, de l'arène, du palais des sports et désormais du circuit de course auto, est toujours d'actualité, le réseau d'infrastructures sportives est déjà une réalité tangible. D'ailleurs la problématique semble se déplacer vers la gestion de cet existant.

## **C- Statut et classification des infrastructures sportives**

### ***1- Statut***

Les infrastructures sportives au Sénégal ont le statut de services d'administration publique et sont gérées comme des cellules d'administration dépendant du ministère chargé des sports ou de ses services déconcentrés. Elles sont donc régies par les règles et principes de fonctionnement de l'administration publique et par conséquent ont une mission de service public. Elles fonctionnent comme n'importe quel service d'administration publique, avec les lourdeurs et les limites bien connues. En principe, en dépit de leur statut (n'ayant pas de personnalité morale) ces structures ne peuvent pas recevoir des recettes malgré leurs charges énormes.

### ***2- Classification***

Dans une première tentative, Monsieur C. Lô se basant sur les critères qui sont la capacité d'accueil, la clôture, la composition et la qualité des aires de jeu a proposé trois catégories pour classer les infrastructures.

- ❖ Catégorie « A1 » : Ce sont des complexes éclairés, clôturés, avec stadium et pelouse dont les gradins ont une capacité d'accueil supérieure ou égale à cinq mille places : Demba Diop – Iba Mar Diop – Aline Siteo Diatta – Lat – Dior
- ❖ Catégorie « A2 » ce sont des complexes du même type avec pelouse ou aire stabilité ayant une capacité d'accueil inférieure à cinq mille places : Alboury Ndiaye – Lamine Guèye – Ely M. Fall – Fatick – Kolda – St-Louis – Tambacounda.
- ❖ Catégorie « B » : Ce sont des complexes clôturés avec ou sans gradins, des aires de jeu non aménagés. On les retrouve dans les départements (Kébémér, Mbour, Dagana, ...)

Par souci de cohérence, C. LÔ a placé le stade Léopold Sédar Senghor au sommet de la pyramide, hors classement.

Plus tard en 1997, un arrêté portant statut et classification des infrastructures sportives modifié en 2003 par l'arrêté 000179 du 31 janvier 2003, donnait la classification suivante :

**Article premier :** Les infrastructures sportives reçoivent la catégorisation suivante :

- catégorie « A » l'infrastructure sportive disposant d'une aire de jeu réglementaire gazonnée, d'un éclairage sportif, d'une capacité de plus de vingt mille places, d'installations annexes (vestiaires, loge d'honneur, cabines de reportage, grille de protection, terrain d'entraînement...) et d'une clôture.
- Catégorie « C » l'infrastructure sportive disposant d'une aire de jeu réglementaire éclairée ou gazonnée, d'une capacité de moins de vingt (20) mille places, d'installations annexes et d'une clôture.
- Catégorie « D » l'infrastructure sportive de proximité disposant d'une aire de jeu sommairement aménagée

**Article 2 :** Les infrastructures sportives suivantes sont classées stades nationaux

- Stade Léopold Sédar Senghor de Dakar
- Stade Demba Diop de Dakar
- Stade Iba Mar Diop de Dakar.

**Article 3 :** Les infrastructures sportives suivantes sont classées stades régionaux.

- Stade Ely Manel Fall de Diourbel
- Stade Massène Sène de Fatick
- Stade Lamine Guèye de Kaolack

- Stade de Kolda
- Stade Alboury Ndiaye de Louga
- Stade Me Babacar Sèye de Saint-Louis
- Stade de Tambacounda
- Stade Lat Dior de Thiès
- Stade Aline Sitoé Diatta de Ziguinchor
- Stade de Matam.

### **D- Administration et gestion des infrastructures**

Si réaliser une infrastructure avec tous les moyens que cela exige, est une action de très grande portée, il n'en est pas moins que sa gestion, la plus efficiente possible, à la satisfaction des utilisateurs tout en sauvegardant les intérêts de la collectivité publique, demeure véritablement une performance à atteindre. Il est d'ailleurs très banal, de voir dans ce domaine un bijou acquis après de gros sacrifices, se détériorer au bout de deux (2) ans seulement.

En fait, le problème le plus crucial lié à la vie des infrastructures sportives est celui de leur gestion. Il revient systématiquement de façon récurrente dans tous les rapports et missions d'inspection, avec une certaine acuité.

A l'évidence, on peut remarquer que malgré les moyens limités de nos pays en développement, les difficultés se posent d'abord en terme de vision en la matière. En fait, notre petite expérience dans ce domaine, explique peut être la faiblesse des ressources humaines et financières que l'on met à la disposition des stades, pour leur entretien et leur exploitation.

#### ***1- Ressources humaines et financières***

Les besoins en ressources humaines d'un stade moderne se mesurent à l'importance de ses exigences techniques et managériales. Le stade ne peut plus être considéré comme un terrain vague n'ayant besoin d'aucune ressource. Au

contraire, les besoins en personnel vont de ceux des administrateurs à ceux des techniciens les plus pointus :

- Inspecteurs – Professeur – Entraîneurs – Personnels Financiers et comptable
- Technicien des espaces verts – de l’hydraulique – d’électricité – de plomberie – de télécommunication etc.

En général, dans les stades sénégalais, le Directeur est nommé parmi le personnel du ministère des sports. Mis à part les stades nationaux, il arrive de voir des stades où le personnel se limite à la seule personne du directeur.

En ce qui concerne les ressources financières, elles proviennent principalement du budget de l’Etat. Elles sont destinées à supporter des charges liées à l’entretien des infrastructures. Justement la faiblesse des inscriptions budgétaires ne permet pas de faire face aux charges.

N°	Infrastructures	Subventions d’entretien
1	Stade Léopold Sédar SENGHOR	95 000 000F
2	Stade Iba Mar DIOP	40 000 000F
3	Tous les autres stades du Sénégal	64 000 000F
	<b>TOTAL</b>	<b>199 000 000F</b>

L’insuffisance de ces ressources est telle que les responsables des infrastructures sont amenés à développer des activités leur procurant tant soit peu de ressources additionnelles. Il s’est agi essentiellement de louer les infrastructures ainsi que leurs installations (centre d’accueil, restaurant, salle spécialisée, terrains...) lors de certaines manifestations : combat de lutte – match de football – show...

## Exemple :

### 1- Stade Iba Mar DIOP

Activités	Tarifs
- Séance de lutte	100 000F
- Match de football	50 000F
- Show	100 000F

### 2- Stade Demba DIOP

Activités	Tarifs
- Séance de lutte	500 000F
- Show	500 000F
- Match de football	50 000F
- Cantines en location	5 000F/mois

Cette activité lucrative encore très timide malgré un contexte très favorable est limitée par l'absence d'un statut juridique permettant de commercer c'est dire que « ce mal nécessaire » se fait en dehors de toute légalité.

Jusqu'ici aucune structure responsabilisée, ni l'Etat encore moins les collectivités locales, n'est parvenue à donner aux infrastructures les moyens adéquats pour leur entretien. C'est pourquoi il est plus que jamais d'une nécessité impérieuse de doter à nos infrastructures d'une personnalité juridique leur permettant de recevoir des recettes. Il est paradoxal qu'au moment où les stades génèrent des centaines de millions, à travers les manifestations qu'ils abritent, qu'ils s'effondrent par manque de ressources financières.

## ***2- Maintenance et entretien des infrastructures***

L'entretien et la maintenance constituent les actions les plus visibles dans la gestion d'une infrastructure. Ils déterminent son état de santé et par conséquent sa durée de vie. Le nettoyage du cadre et surtout des toilettes, les interventions diverses en électricité, plomberie et autres sont des actions régulières et ne peuvent attendre.

Pendant, avant et après les manifestations ils consistent à :

- sauvegarder le patrimoine
- réparer les installations (plomberie, sanitaires, sonorisation, téléphone, ...)
- nettoyer les installations
- entretenir les sols, les espaces verts, les parking etc.

## ***3- Sécurité des infrastructures***

La sécurité dans une infrastructure sportive est une question sérieuse et mérite une attention toute particulière. Elle se situe à deux niveaux :

- la sécurité de l'infrastructure proprement dite
- la sécurité des personnes et des biens dans les stades.

Cette sécurité n'est pas l'affaire d'un gardien, encore moins d'un concierge, elle demande des professionnels en nombre suffisant avec des moyens appropriés.

Les stades sont fréquentés par différentes personnes : autorités politiques administratives, coutumières et religieuses aux personnes les plus mal-intentionnées. Ces personnes détiennent des objets différents de très grande valeur, à caractère dangereux... Au-delà, les mouvements de foule demandent un encadrement particulier.

C'est pourquoi d'ailleurs, à part les stades L.S. Senghor et Iba Mar Diop, où l'armée nationale assure la sécurité, les autres infrastructures connaissent de vrais problèmes de sécurité.

#### *4- L'animation des infrastructures sportives*

Les infrastructures sportives au Sénégal, comme partout ailleurs dans le monde, sont des espaces publics destinés à recevoir des manifestations sportives et non sportives très diversifiées : politiques, humanitaires, religieuses, récréatives et ou lucratives. L'animation d'une infrastructure sportive consiste aussi à programmer et à organiser les activités ; ce qui nécessite :

- la programmation des compétitions et des manifestations diverses ;
- l'organisation des compétitions et des manifestations, en rapports avec les fédérations et organismes concernés ;
- l'animation de différentes manifestations.

En somme, les infrastructures sportives sont au Sénégal, une réalité fortement encrée malgré la demande dans certaines disciplines. Ce processus enclenché depuis la colonisation et pris en charge par les différents ministres qui se sont succédés à la tête du département chargé des sports, nous a permis d'avoir aujourd'hui un pool de stades importants et une piscine olympique moderne. Bien qu'il reste des projets à concrétiser, le problème fondamental des infrastructures demeure leur gestion. Précisément, les pouvoirs publics doivent dans l'immédiat trouver à nos infrastructures un cadre juridique leur permettant de se donner les recettes nécessaires à leur gestion.

## **CHAPITRE II- METHODOLOGIE**

### **Objectif de la recherche**

A travers ce travail de recherche, nous nous proposons d'étudier la gestion du stade de l'université. Au terme de cette étude, nous devons connaître les problèmes liés à la gestion du stade.

Les résultats devront nous permettre de proposer des voies et moyens pour améliorer la situation du stade.

### **Hypothèse**

Le stade de l'université est dans une certaine léthargie, conséquence d'un certain mode de gestion. La gestion actuelle du stade pose des difficultés aux pratiquants.

### **Protocole**

La recherche sera envisagée à travers un modèle d'analyse théorique qui consiste à croiser un entretien et un questionnaire.

Les entretiens s'adressent à des personnes ressources responsables au niveau du stade ou au niveau des équipes qui fréquentent le stade.

Le questionnaire est administré au groupe des pratiquants qui fréquentent le stade, les après-midi entre seize heures et vingt heures.

### **Echantillonnage**

- L'entretien a ciblé les différents responsables dans l'administration et l'utilisation du stade ainsi que les entraîneurs et responsables des sections de football et d'athlétisme.
- L'enquête a porté sur la partie la plus importante des pratiquants. Cette population cible fréquente le stade entre seize heures et vingt heures. Cette tranche horaire coïncide avec les temps libres des étudiants et des

travailleurs en général. Les conditions climatiques pendant cette période sont favorables à l'activité physique. La fréquentation pendant cette période est en moyenne de deux cent cinquante personnes par jour. Ainsi, l'échantillon que nous avons choisi est composé de cent (100) pratiquants.

## **CHAPITRE III : ETUDE DE LA GESTION DU STADE DE L'UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP**

### **A- Les infrastructures sportives à l'Université**

Dès sa création, l'Université de Dakar s'est immédiatement attelée à doter la famille universitaire, d'infrastructures sportives diverses pour permettre, aux étudiants, enseignants et travailleurs de l'institution, de s'adonner à l'activité physique et sportive.

Ceci répond à une volonté de prendre en charge toutes les préoccupations relatives à la mission de construire une université nouvelle, une université de développement mais aussi d'excellence.

Soucieux de rapprocher les infrastructures sportives aux pratiquants que sont essentiellement les étudiants, la presque totalité des infrastructures se trouvent installer à l'intérieur du campus social. C'est ainsi qu'on peut distinguer dans le campus :

- 1 stade omnisport
- 2 terrains de Basket-ball,
- 1 terrain de Volley-ball,
- 1 terrain de hand-Ball,
- 2 cours de tennis,
- 1 complexe (terrain multi-fonctionnel),
- 2 salles de Musculation,
- 1 Dojo

En dehors du campus social, on peut noter au sein du campus pédagogique : → 4 cours de tennis.

Les installations sportives qui se trouvent à l'intérieur du campus sont exploitées sous l'égide du bureau du sport tandis que le reste constitué par les cours de tennis est sous régime privé.

Ainsi, l'université Cheikh Anta Diop, fidèle à sa mission de construire une université moderne, mais aussi aux dispositions du décret 73-896 du 1<sup>er</sup> octobre 1973, qui rend obligatoire l'enseignement de l'éducation physique et sportive dans l'enseignement supérieur ; a mis en place un pool d'infrastructures sportives permettant la pratique de plusieurs disciplines sportives parmi lesquelles on peut citer :

- Le football
- L'Athlétisme
- Le Volley-ball
- Le Basket ball
- Le handball
- Les Arts martiaux
- La Musculation
- Le tennis

Cependant, la demande de construction d'une piscine pour la natation conformément à cette volonté de faire de l'UCAD une université d'excellence, n'est pas encore satisfaite. A cela s'ajoute la nécessité de moderniser l'existant et de démultiplier certaines installations pour satisfaire une demande extrêmement élevée. C'est le cas du football principalement qui a paradoxalement perdu un de ses terrains au profit de la construction de pavillons pour étudiant.

Ceci pose encore une fois la problématique du pléthore à l'université de Dakar ; En fait, il est extrêmement difficile voire impossible de vouloir gérer quelques trente mille étudiants au sein de cette institution. Au lieu de trouver des solutions radicales de rupture, on se laisse emporter par des solutions de façade et de facilité, qui se limitent à gérer « l'ici et maintenant ». Ce qui nous fait assister impuissamment à la démultiplication de constructions de toutes sortes, faisant disparaître tous les espaces libres, dans une ignorance totale des principes et

règles de l'aménagement. Le non respect de ces normes installe un déséquilibre au plan de l'harmonie de l'espace, mais aussi au plan psychosocial et développe des comportements déviants bien connus tels que l'indiscipline et la violence. C'est dire donc que, l'aménagement d'espaces d'expression tels que les infrastructures sportives, participe à favoriser les conditions nécessaires à l'existence au sein du campus, d'un cadre de vie propice aux études et à la recherche.

### **B- Présentation du stade de l'UCAD**

Construit à l'intérieur du campus social de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, le stade de l'Université de Dakar se situe dans le quartier de Fann sur l'avenue Cheikh Anta Diop et se trouve entouré de quartiers populaires tels que la Gueule-Tapée, Fass et à Médina. Ces quartiers profondément atteints par le phénomène de l'urbanisation anarchique de la ville de Dakar en général, se trouvent confrontés au problème des espaces libres et se tournent naturellement vers le stade de l'université, augmentant ainsi les fréquentations et la demande.

Le stade construit depuis la création de l'Université, date de 1954. Son âge assez avancé qui dépasse le demi-siècle, l'a durement éprouvé, faisant disparaître certaines de ses installations : les sautoirs ont disparu ainsi que l'aire de lancer, la piste jadis en cendré est aujourd'hui complètement recouverte de sable.

Après presque cinquante ans de service au profit des sportifs le stade de l'UCAD se compose :

- d'un complexe clôturé,
- d'une tribune en ciment, d'un millier de places avec annexes (vestiaires, loge),
- d'une pelouse,
- d'une piste d'athlétisme,
- d'une salle de musculation,

- d'un terrain de basket,
- de deux petits terrains annexes de football,
- Installations gymniques (barre fixe, Barres parallèles).

L'utilisation du stade par les étudiants et non-étudiants, tous les matins e tous les après-midi, à longueur d'année, de façon individuelle ou organisée au sein de structures (équipes, associations et sociétés), en fait l'une des infrastructures sportives les plus fréquentées au Sénégal.

### **C- Statut du stade**

Le stade comme toutes les infrastructures de l'université en général et sportives en particulier dépend du bureau du patrimoine de l'université. Il est géré par le directeur du domaine, mais son utilisation relève du bureau du sport.

Donc le personnel est recruté par le directeur du domaine, les installations sont entretenues par le domaine, mais l'utilisation est exécutée par le bureau du sport.

Cette séparation entre l'utilisation et la gestion qui s'interprètent parfaitement, n'est pas sans difficulté quant à la bonne gestion de l'infrastructure. Les défauts de coordination et les lourdeurs administratives font que les quelques démarches qui parviennent à trouver une suite, ne satisfont même pas les commandes exprimées. Ce sont des problèmes sérieux qui continuent à renforcer le stade dans sa déprime.

En raison de la fonction de service en vigueur à l'université le stade de l'université, contrairement aux autres stades du Sénégal, peut légalement entreprendre des activités et des initiatives génératrices de recettes. C'est d'ailleurs le cas avec les cours de tennis au sein du campus pédagogique, une expérience qui donne beaucoup de satisfactions.

Si le stade l'UCAD doit jouer pleinement son rôle dans le rayonnement de l'université en particulier et dans le sport en général, il s'impose de procéder à des corrections dans le mode de fonctionnement de l'infrastructure mais aussi d'être beaucoup plus entreprenant.

#### **D- Gestion du stade de l'UCAD**

Au delà des contraintes inhérentes à toute existence, c'est la gestion qui rend compte de l'état de santé et de fonctionnalité du stade. Cette gestion a d'ailleurs été indexée à travers le dernier rapport du chef du bureau du sport mais aussi dans le mémorandum produit par le collectif des étudiants sportifs du stade de l'université.

Après avoir réussi à construire une infrastructure, le plus difficile challenge est de lui doter de moyens humains et financiers conséquents pour en assurer sa gestion. Cette gestion consiste, pour les uns et les autres, en fonction de leur niveau de responsabilité, à assurer la maintenance, l'entretien, la sécurité et l'animation du stade.

##### ***1- Les Ressources humaines et financières***

Le stade de l'UCAD est un des rares, de sa dimension, au Sénégal, à ne pas avoir un directeur. Son personnel se limite à deux agents chargés, l'un pour le nettoyage du stade et l'autre comme concierge. Pour le reste on s'en réfère au personnel enseignant du bureau de sport en cas de besoin. Ceci dénote tout au moins d'une méconnaissance ou alors d'une sous-estimation du travail qui doit se faire dans un stade. Ceci est d'autant plus vérifié que les personnes recrutées à l'université ne l'ont été sur aucune qualification professionnelle précise. Au niveau du bureau du sport, un professeur d'éducation physique est chargé entre autres de coordonner la programmation des activités du stade.

Quant aux ressources financières, elles se composent essentiellement des subventions d'entretien et s'élèvent à 1,500 millions francs. Ce montant très insignifiant, comparé, aux besoins d'un stade qui doit être entretenu en permanence, parce que soumis à une dégradation continue, est géré par le service du patrimoine, loin des réalités du stade. Pour un stade aussi sollicité, qui par ailleurs n'a pas de contraintes d'ordre juridique, l'utilisation même pour des structures venant de l'extérieur de l'université, ne parvient pas à produire de recettes.

La faiblesse des ressources humaines et financières mises à la disposition du stade, explique bien le manque d'ambition et de vision pour cette structure. La modernisation du stade avec toutes les exigences en moyens humains et financiers est un préalable au rayonnement du sport à l'université.

## ***2- Entretien du stade***

L'entretien consiste à mener des actions de nettoyage et de maintenance de l'infrastructure. Il concerne les sols de la pelouse et de la piste, les installations de la salle de musculation, les sanitaires etc.

Après avoir constaté :

- Les conditions d'hygiène du stade en général et des sanitaires en particulier,
- L'état caillouteux de la pelouse, et la disparition du sol synthétique qui était sur la piste,

On peut affirmer sans conteste que l'entretien est presque inexistant ? On se demande d'ailleurs avec quels moyens le stade aurait pu être entretenu ?

### *3- Sécurité du stade*

Malgré l'existence de contrats entre l'université et les agences de sécurité, le stade n'est pas encore parvenu à bénéficier de personnel de sécurité. Pour une infrastructure de cette dimension, la sécurisation avant et pendant les manifestations, pour les personnes et pour les biens, demandant des moyens importants. Un seul gardien est incapable de veiller à la fois, sur les pratiquants venus d'horizons divers, les différents mouvements de personnes et la sauvegarde des installations du stade.

### *4- L'animation du stade*

L'animation, dévolue essentiellement au bureau du sport, consiste à organiser les différentes manifestations et à coordonner les différents programmes devant se dérouler dans le stade.

Le stade accueille des manifestations très diversifiées. La plus régulière est sportive, ensuite viennent les autres culturelles, politiques et religieuses : (show, meeting et chants religieux). Du lundi au dimanche, le stade abrite en permanence des activités demandant une programmation rigoureuse pour permettre aux nombreux utilisateurs de pouvoir profiter du stade. Il s'agit :

- des cours d'E.P.S pour des établissements privés
- Les entraînements du D.U.C au football et en athlétisme
- Les séances d'échauffement et la préparation physique d'autres sections du D.U.C
- Les rencontres du championnat universitaire
- Les utilisateurs externes à l'université
- Les entraînements des étudiants pour la forme physique et le loisir.

Toutes ces activités tournent autour du football, de la course et de la musculation. Les périodes les plus fréquentées sont les après midi et les week-end qui coïncident avec les temps libres des étudiants. L'écart entre l'offre et la demande est tel qu'il est difficile d'organiser les étudiants et autres pratiquants qui ne font pas toujours preuve de compréhension et de coopération. L'occupation abusive des différents espaces libres au sein du campus pour jouer au football, montre que la demande en sport et en football en particulier est excessive.

### **E-Analyse de la fréquentation du stade de l'UCAD**

Le stade de l'université, disions-nous est l'une des infrastructures sportives au Sénégal les plus fréquentées. En fait il est implanté au sein de la plus grande université du Sénégal, avec une population jeune estimée à trente mille étudiants.

L'université est aussi entourée par des quartiers populaires où les jeunes n'arrivent pas à trouver des espaces pour jouer. Au-delà même de ces quartiers limitrophes, les pratiquants du stade viennent parfois de quartiers très éloignés. C'est à dire que le stade de l'université subit les contre coups de la problématique des espaces de jeu dans la ville de Dakar.

La fréquentation du stade peut se répartir suivant l'année en deux grandes périodes :

- L'année scolaire allant du mois d'octobre au mois de juillet
- Les vacances pendant les mois d'août et de septembre.

Pendant l'année scolaire, le stade est occupé par des activités avec une certaine régularité.

→ Tous les matins, l'entraînement de la section football du D.U.C ainsi que des séances d'E.P.S de quelques établissements privés

→ Tous les après midi (en dehors des mercredis, samedi et dimanche), pour des activités physiques diverses (football-athlétisme et musculation)

→ Les après midi des samedi et mercredi pour les rencontres inter-universitaires et de l'U.A.S.S.U.

→ Les samedis matin, pour les rencontres de la petite catégorie (ligue de football de Dakar)

→ Les dimanches matin, pour l'école de football

→ Les dimanches après-midi des rencontres inter-associations et amicales d'étudiant et de non étudiants.

Pendant les vacances caractérisées par la saison des pluies, la terrain est souvent impraticable pour cause d'inondation. Quand il est praticable il est sollicité par les équipes « navétanes » environnements. Durant cette période, le campus est fermé et les étudiants sont en vacances. La fréquentation du stade est donc sans répit. Pourtant, l'offre n'arrive pas à satisfaire la demande très élevée. Cela amène les uns à se tourner vers la corniche et les autres, à occuper de façon anarchique, tous les espaces libres à leur portée, à l'intérieur du campus.

Les pratiquants du stade sont des étudiants et des non-étudiants venant de partout.

Les activités pratiquées régulièrement au stade de l'UCAD sont le football, l'athlétisme et la musculation. Il arrive cependant, à des occasions précises que le stade abrite des activités culturelles, politiques ou religieuses. Dans le dépouillement de l'enquête et l'exploitation de l'entretien, qui vont suivre, nous allons mettre en évidence :

- l'identité des pratiquants
- Les activités pratiquées dans le stade
- Les objectifs de la pratique
- Les difficultés rencontrées par les pratiquants

## ***1- Résultats de l'entretien***

### **1.1- Identité des pratiquants**

Ce sont des étudiants et des non-étudiants individuellement, ou organisés en équipes ou associations venant du campus et hors du campus.

### **1.2- Activités Pratiquées**

Les plus régulières sont le football, l'athlétisme et la musculation. Mais l'entretien a révélé aussi des séances d'éducation physique, et l'école de football.

### **1.3- Objectifs de la pratique**

- Le loisir de la santé
- La compétition
- La formation

### **1.4- Difficultés rencontrées**

- encombrement
- Insuffisance des équipements
- Mauvais état des équipements
- Le manque d'hygiène
- L'insécurité

## 2- Résultats de l'enquête

### 2.1- Identification des pratiquants

#### Etes-vous étudiant?

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	oui	95	95,0	95,0	95,0
	non	5	5,0	5,0	100,0
	Total	100	100,0	100,0	

#### Sexe

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	homme	98	98,0	98,0	98,0
	femme	2	2,0	2,0	100,0
	Total	100	100,0	100,0	

#### Lieu de résidence

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	campus	87	87,0	87,0	87,0
	hors campus	13	13,0	13,0	100,0
	Total	100	100,0	100,0	

L'identification des pratiquants du stade de l'université, pendant les après-midi, entre seize (16) heures et vingt (20) heures, a donné les résultats suivants :

- 95% d'étudiants
- 98% d'hommes
- 87% des pratiquants résident dans le campus

Cela permet de tirer les conclusions suivantes

1- les étudiants de sexe masculin, résidants dans le campus, constituent l'écrasante majorité des pratiquants pendant cette période.

2- on note la présence de quelques filles, de pratiquants étudiants ou non venant hors du campus.

## 2.2- Activités pratiquées

### Activité pratiquée: football

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	oui	71	71,0	71,0	71,0
	non	29	29,0	29,0	100,0
	Total	100	100,0	100,0	

### Activité pratiquée: athlétisme

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	oui	21	21,0	21,0	21,0
	non	79	79,0	79,0	100,0
	Total	100	100,0	100,0	

### Activité pratiquée: musculation

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	oui	20	20,0	20,0	20,0
	non	80	80,0	80,0	100,0
	Total	100	100,0	100,0	

Les activités pratiquées au niveau du stade de l'université Cheikh Anta Diop sont :

- le football avec 71% des pratiquants
- l'athlétisme avec 21% des pratiquants
- la musculation avec 20% des pratiquants

Donc la plus grande partie des pratiquants jouent au football, le reste se répartit entre l'athlétisme et la musculation.

### 2.3- Objectifs de la pratique

#### Objectif: compétition

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	oui	13	13,0	13,1	13,1
	non	86	86,0	86,9	100,0
	Total	99	99,0	100,0	
Manquante	Système manquant	1	1,0		
Total		100	100,0		

### Objectif: loisirs santé

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
<b>Valide</b>	<b>oui</b>	87	87,0	87,0	87,0
	<b>non</b>	12	12,0	12,0	99,0
	<b>21</b>	1	1,0	1,0	100,0
	<b>Total</b>	100	100,0	100,0	

Les objectifs de l'activité sportive des pratiquants du stade de l'université sont :

- 1°/ le loisir et la santé avec 87% des pratiquants
- 2°/ la compétition avec 13% des pratiquants

On peut dire que la majorité des pratiquants du stade de l'université s'entraînent pour le loisir et la santé.

## 2.4- Difficultés rencontrées par les pratiquants

### Difficultés rencontrées

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
Valide	encombrement	48	48,0	48,0	48,0
	mauvais état des équipements	14	14,0	14,0	62,0
	insuffisance des équipements	24	24,0	24,0	86,0
	manque d'hygiène	2	2,0	2,0	88,0
	aucun	12	12,0	12,0	100,0
	<b>Total</b>	100	100,0	100,0	

### Difficultés rencontrées

		Fréquence	Pour cent	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
<b>Valide</b>	<b>encombrement</b>	1	1,0	2,1	2,1
	<b>mauvais état des équipements</b>	8	8,0	17,0	19,1
	<b>insuffisance des équipements</b>	30	30,0	63,8	83,0
	<b>manque d'hygiène</b>	4	4,0	8,5	91,5
	<b>manque d'encadreurs</b>	3	3,0	6,4	97,9
	<b>disputes et bagarres</b>	1	1,0	2,1	100,0
	<b>Total</b>	47	47,0	100,0	
	<b>Manquante</b>	<b>Systeme manquant</b>	53	53,0	
<b>Total</b>		100	100,0		

Les différentes difficultés rencontrées par les pratiquants sont :

- l'encombrement
- l'insuffisance des équipements
- le mauvais état des équipements
- le manque d'hygiène

- le manque d'hygiène
- le manque d'encadreurs
- les disputes et bagarres

Mais les difficultés les plus exprimées sont : l'encombrement, l'insuffisance des équipements et le mauvais état des équipements.

## CHAPITRE IV : PROPOSITIONS

Après l'analyse de la fréquentation du stade, les problèmes du stade peuvent être situés à plusieurs niveaux :

- Depuis la construction il y a plus d'un demi-siècle, le stade de l'UCAD est l'une des infrastructures de l'institution à n'avoir subi aucune retouche considérable pour répondre aux nouveaux besoins.
- La répartition des pratiquants dans la fréquentation du stade se caractérise par une concentration de l'écrasante majorité des pratiquants sur le 1/3 du temps d'ouverture du stade c'est-à-dire entre dix sept heures et vingt heures.
- L'absence d'un entretien et d'une maintenance permettant de rendre fonctionnel les équipements, installe les sportifs dans des conditions de travail insupportables : les engins de la salle de musculation sont devenus obsolètes tandis que le mauvais état de la piste et du terrain expose les pratiquant à des dangers.

Considérant les difficultés précitées, qui ont fini d'installer le stade de l'UCAD dans un immobilisme pour ne pas dire une certaine précarité, il s'impose une intervention urgente et conséquente pour sortir le stade de sa léthargie et lui donner un standing digne de son rang.

Les propositions que nous préconisons se répartissent en trois rubriques :

### **1- Relever le niveau de prestation du stade pour permettre d'offrir des services de qualité et d'être compétitif. Il faut :**

- ❖ Mettre un gazon synthétique sur la pelouse
- ❖ Mettre un sol synthétique sur la piste
- ❖ Mettre une grille de protection
- ❖ Rendre fonctionnel les vestiaires

- ❖ Equiper le stade (sonorisation, matériel divers)
- ❖ Agrandir la salle de musculation et l'équiper.
- ❖ Réhabiliter la tribune

**2- Décongestionner le stade pour palier à la sur utilisation et l'encombrement. Ceci demande un programme d'envergure dans le stade et hors du stade, visant à augmenter les possibilités des pratiquants.**

- ❖ Eclairer le stade pour allonger le temps d'activité
- ❖ Aménager un parcours le long du mur de clôture
- ❖ Aménager un terrain de football derrière le pavillon A
- ❖ Aménager des salles de football sous les pavillons

**3- Restructurer le stade en lui donnant les moyens d'une gestion de proximité beaucoup plus entrepreneuriale.**

- ❖ Mettre en place une direction autonome, un personnel technique et administratif pour l'entretien, la maintenance et l'encadrement des pratiquants
- ❖ Mettre en place un personnel de sécurité
- ❖ Augmenter les moyens financiers du stade à travers la subvention et la fonction de service.

## CONCLUSION

Le sport, avec la participation honorable des « lions » du Sénégal à la coupe du monde de football 2002, a fini véritablement de montrer, sa pertinence et son importance, dans la marche de notre pays.

Après avoir réalisé certaines performances, le sport sénégalais dans sa généralité, a suscité au niveau des populations et des pouvoirs publics, un engouement et des attentes désormais très élevées.

Mais la réalité de la haute compétition est telle que, les niveaux d'exigence de la performance, n'autorisent à négliger aucun aspect de la pratique sportive.

Les infrastructures sportives, conditions nécessaires à toute pratique sportive, déterminent aussi, dans une très large mesure, la qualité de cette pratique. C'est pourquoi d'ailleurs, les infrastructures occupent une place centrale dans les politiques sportives.

Au Sénégal, les projets du ministre d'Etat, ministre des ports, dans le domaine des infrastructures sportives, devraient constituer un tournoi décisif quant au rôle des infrastructures dans l'émergence d'un sport nouveau et performant.

L'université en tant qu'institution d'avant-garde ne peut être en reste dans ce vaste chantier qui concerne tout le pays. En outre, ce milieu de savoir, éminemment jeune est une étape incontournable pour développer le sport en général.

La gestion des infrastructures sportives, confrontée à l'insuffisance des ressources financières, est une difficulté largement partagée au Sénégal. Les charges que doivent supporter nos infrastructures ne sont à la mesure des ressources qui leur sont subventionnées. Ceci pose naturellement la nécessité de trouver des ressources additionnelles. Cependant le blocage existe dans leur statut qui limite ou plutôt, qui interdit des activités lucratives malgré un contexte très favorable.

Mais à l'université même si le constat montre un stade qui sombre dans une léthargie, loin du rôle de catalyseur d'un sport émergent, le statut ne constitue aucun blocage. Au contraire, avec la fonction de service, il est possible de trouver des ressources importantes, l'essentiel c'est d'être entreprenant.

La fréquentation du stade dépasse de loin les capacités d'accueil, il s'y ajoute que l'insuffisance et le mauvais état des équipements limitent considérablement le travail. La restructuration et la réhabilitation du stade de l'université pour lui permettre désormais, de jouer pleinement sa partition dans le développement du sport, est un impératif qui s'impose. Le stade constitue un puissant symbole du sport et reflète le dynamisme de ce dernier à l'université.

En réalité, malgré l'annonce des autorités, dès la création de l'université, de faire du sport l'une de leurs préoccupations majeures, le sport est resté une activité secondaire sans importance particulière. Cette situation du sport nous amène à nous demander :

- S'il est possible de construire une université moderne, une université d'excellence sans le sport ?
- Si le sport n'est pas un moyen valable de lutte contre la montée de la violence à l'université ?

Au moment où les autorités au plus haut niveau engagent la réflexion sur le sport à l'université, le stade, en tant que révélateur pertinent du niveau et de la place du sport dans l'institution, mérite une attention toute particulière.

## DOCUMENTS DE REFERENCES

1. Charte du sport
2. Monographie du C.A.I.E.P.J.S ; Ciré Lô
3. « Séminaire sur la gestion et la maintenance des installations sportives »  
C.N.E.P.S, Thiès 27-28 février 1992.
4. Mémoire du collectif des étudiants sportifs du stade de l'UCAD.
5. Rapport 2002 du Bureau du sport de l'Université

# ANNEXES

QUESTIONNAIRE

**PREAMBULE :**

Le questionnaire est destiné exclusivement à une étude monographique sur la gestion du stade de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar

Merci pour votre collaboration.

**A°/ Identification du pratiquant**

- 1°) Etes-vous étudiant ?    oui     non     profession : .....
- 2°) Sexe ?    Masc.     Fém.
- 3°) Lieu de résidence ?    campus     hors campus     à préciser : .....

**B°/ Activité Pratiquée**

- 1°) Football     Athlétisme     Musculation
- Autres à préciser : .....
- 2°) Objectif de votre activité ? compétition     Loisir santé
- autres à préciser : .....

**C°/ Quelles sont les difficultés que vous rencontrez au stade de l'UCAD ?**

.....

.....

.....

